



Guide 2026 de l'indemnisation des travailleurs au Canada



ORGANIZATIONAL SOLUTIONS INC.
SOLUTIONS ORGANISATIONNELLES INC.

Les bons **soins**,
au bon **moment**,
pour les bons **résultats**.^{MD}

Guide 2026 de l'indemnisation des travailleurs au Canada



Commission des accidents du travail de l'Alberta
9912 rue 107, C.P. 2415, Edmonton (AB) T5J 2S5
1-800-661-9608 www.wcb.ab.ca



Commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique
C.P. 5350, Vancouver (CB) V6B 5L5
1-888-967-5377 www.worksafebc.com

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de l'employeur sur la blessure ou la maladie professionnelle (C-040)	2026 110 900 \$	90 % du salaire net	Deuxième blessure / allègement des coûts (spécifique à l'industrie)	Aucune
Délai pour le rapport de l'employeur		72 heures	Délai d'appel	1 an

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de l'employeur sur la blessure ou la maladie professionnelle (formulaire 7)	2026 127 500 \$	90 % du salaire net	Oui	Aucune
Délai pour le rapport de l'employeur		72 heures	Délai d'appel	90 jours

*Sauf pour les industries participant à l'ICP



Commission des accidents du travail du Manitoba
333 rue Broadway, Winnipeg (MB) R3C 4W3
1-855-954-4321 www.wcb.mb.ca



Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick
1 rue Portland, C.P. 160, Saint John (NB) E2L 3X9
1-800-222-9775 www.worksafenb.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport d'incident de l'employeur	2026 171 500 \$	90 % du salaire net	Allègement et transfert des coûts (employeurs de catégorie E)	Aucune
Délai pour le rapport de l'employeur		5 jours ouvrables	Délai d'appel	Aucune limite

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport d'accident ou de maladie professionnelle (formulaire 67)	2026 85 800 \$	90 % du salaire net	Répartition des coûts de la réclamation	Aucune
Délai pour le rapport de l'employeur		3 jours	Délai d'appel	90 jours



Health | Safety | Compensation

Terre-Neuve-et-Labrador - Workplace NL
146-148 rue Forest, C.P. 9000, St. John's (T.N.L.) A1A 3B8
1-800-563-9000 www.workplacenl.ca



Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse
C.P. 1150, Halifax (N.É.) B3J 2Y2
1-800-870-3331 www.wcb.ns.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de blessure de l'employeur (formulaire 7)	2026 80 935 \$	85 % du salaire net	Allègement pour deuxième blessure	Aucune
Délai pour le rapport de l'employeur		3 jours	Délai d'appel	30 jours

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de blessure ou de maladie du travailleur	2026 79 900 \$	75 % pour les 26 premières semaines, 85 % par la suite (salaire net)	Répartition des coûts	2/5 d'une semaine de travail régulière
Délai pour le rapport de l'employeur		5 jours ouvrables	Délai d'appel	90 jours

Solutions Organisationnelles Inc.

Nous aidons les organisations à gérer la hausse des coûts et les impacts humains liés aux maladies, aux incapacités et aux problèmes de santé mentale sur le lieu de travail.



ORGANIZATIONAL SOLUTIONS INC.
SOLUTIONS ORGANISATIONNELLES INC.

Guide 2026 de l'indemnisation des travailleurs au Canada



Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
 Tour Centre Square, 5e étage, 5022 49e Rue, C.P. 8888, Yellowknife (T.N.O.) X1A 2R3
 Édifice Qamutiik, 2A-630 chemin Queen Elizabeth, Iqaluit (NU) X0A 3H0
 TNO: 1-800-661-0792 NU: 1-877-404-4407 www.wscn.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Formulaire de rapport d'incident de l'employeur	2026	90 % du salaire net	Allègement des coûts de la réclamation	Aucune
	TNO - 116 000 \$ Nunavut - 117 300 \$			
Délai pour le rapport de l'employeur		3 jours ouvrables	Délai d'appel	3 ans



Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB)
 200 rue Front Ouest, Toronto (ON) M5V 3J1
 1-800-387-0750 www.wsib.on.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de blessure de l'employeur (formulaire 7)	2026	90 % du salaire net	Fonds de garantie pour travailleurs réintégrés (FGTR)	Aucune
	121 700 \$			
Délai pour le rapport de l'employeur		3 jours ouvrables	Délai d'appel	6 mois



Commission des accidents du travail de l'Î.-P.-É.
 14 rue Weymouth, C.P. 757, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7L7
 902-368-5680 www.wcb.pe.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de blessure de l'employeur (formulaire 7)	2026	90 % du salaire net	Oui	Aucune
	89 300 \$			
Délai pour le rapport de l'employeur		3 jours	Délai d'appel	90 jours



Service du soutien aux employeurs et aux mutuelles de prévention
 C. P. 2000, succ. Terminus, Québec (QC) G1K 0H7
 1-844-838-0808 www.cnesst.gouv.qc.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Avis de l'employeur et demande de remboursement	2026	90 % du salaire net (remboursé pour les deux premières semaines)	Loi sur les accidents et maladies professionnelles (LATMP)	Aucune
	103 000 \$			
Délai pour le rapport de l'employeur		14 jours ou 2 jours de retour au travail	Délai d'appel	30 jours



Commission des accidents du travail de la Saskatchewan
 200-1881 rue Scarth, Regina (SK) S4P 4L1
 1-800-667-7590 www.wcbsask.com

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport initial de blessure de l'employeur (formulaire E1)	2026	90 % du salaire net	Réserve pour deuxième blessure et réemploi	Aucune
	108 223 \$			
Délai pour le rapport de l'employeur		5 jours	Délai d'appel	Aucune limite



Commission de la santé, de la sécurité et des accidents du travail du Yukon
 401 rue Strickland, Whitehorse (YT) Y1A 5N8
 1-800-661-0443 www.wcb.yk.ca

Rapport de l'employeur	Gains assurables max.	Taux de prestations	Partage de coûts	Période d'attente
Rapport de l'employeur - blessure / maladie	2026	75 % du salaire brut	Transfert des coûts pour négligence	Aucune
	107 599 \$			
Délai pour le rapport de l'employeur		3 jours	Délai d'appel	1 an

Nos Services

Gestion des invalidités de courte durée | Gestion des accommodements
 Gestion des lésions professionnelles | Gestion des congés législatifs

www.orgsoln.com | 1-866-674-7656 | sales@orgsoln.com



ORGANIZATIONAL SOLUTIONS INC.
 SOLUTIONS ORGANISATIONNELLES INC.